



Syndicat Unitaire des Personnels des Administrations Parisiennes

6 rue Pierre Ginier 75018 Paris / tél.: 01 44 70 12 80 / mail : syndicat.supap-fsu@paris.fr

LA FSU TERRITORIALE **PARIS**

1 094 cas de Covid avérés à la DASCO depuis septembre ! Dramatique !

Le droit de retrait plus que jamais justifié !

Le bilan présenté mercredi en CHSCT central, voir pièce jointe, fait état de ce terrible constat : 1 094 collègues Covid avérés, soit plus de 10% de l'effectif d'agents pris en compte, auxquels s'ajoutent 877 cas contacts.

Et encore ce funeste bilan ne mentionne que les **situations remontées jusqu'au service de médecine préventive** après accord des collègues. **La réalité est donc bien plus terrible !**

La situation s'aggrave de jour en jour, on observe une amplification exponentielle de la circulation du virus. Tous les indicateurs s'affolent :

- Plus de 45 000 cas positifs en France hier,
- Un taux d'incidence supérieur à 500 à Paris (plus du double du seuil d'alerte maximal),
- Des hôpitaux engorgés et une saturation des lits en réanimation en île de France,
- Plus de 80% de déprogrammation des opérations non Covid en île de France,
- Une accélération des hospitalisations des moins de 50 ans non atteints de comorbidités,
- Un triplement du nombre de classes fermées à Paris en l'espace d'une semaine !

Il y a urgence à réagir et à prendre des mesures fortes !

L'adjointe à la Maire de Paris en charge de la santé, Anne Souyris, reconnaît que « *les chiffres s'emballent tellement dans les écoles que nous n'arrivons même plus à avoir une remontée précise* ». L'élue indique « *qu'il est très difficile de comprendre le protocole de l'ARS (Agence Régionale de Santé). J'ai plutôt l'impression qu'ils appliquent le protocole de la réalité : quand ils n'ont plus assez de profs, ils ferment l'école* ».

Malheureusement le diagnostic de l'élue sonne juste.

Comment peut-on justifier de maintenir ouverts des établissements où plus de la moitié des classes sont fermées ! Et ce alors que le brassage est inévitable, que les enfants fréquentent tous des lieux communs (réfectoire, sanitaires, etc...) qui ne peuvent être désinfectés constamment et que la diffusion du virus par aérosol (voie aérienne) est désormais une réalité reconnue par l'OMS !

La Maire de Paris doit prendre immédiatement des mesures d'ampleur pour enrayer la diffusion du virus :

- **Fermeture systématique des services périscolaires et de restauration dès lors que la sécurité des agent.es et des jeunes n'est plus assurée,**
- **Recours systématique au distanciel pour les professeur.es des CMA qui le souhaitent.**

La Maire de Paris doit par ailleurs intervenir et faire pression sur le gouvernement, la préfecture, l'ARS et le rectorat pour obtenir :

- **La réduction de moitié de l'accueil dans les écoles et collèges**, en attendant une fermeture complète qui semble désormais inexorable,
- **L'ouverture à la vaccination pour l'ensemble des agents qui le souhaitent**, et pas seulement pour les collègues de 50 à 64 ans atteints d'une comorbidité et sur prescription de leur médecin,
- **Le placement systématique en ASA des collègues vivant avec un proche vulnérable** dès lors que le poste n'est pas télétravaillable.

Dans l'attente de la mise en œuvre de ces mesures de bon sens, nous encourageons les collègues à faire usage de leur droit de retrait dès lors qu'ils sont confrontés à des situations mettant en péril leur santé et leur sécurité.

Ci-dessous un modèle de à adapter à vos situations particulières :

" Conformément à l'article 5.1 Décret n°85-603 modifié du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale, nous exerçons notre droit de retrait pour exposition à un « danger grave et imminent ».

Ce (indiquer la date) nous décidons de ne pas assurer notre service pour préserver notre santé et notre sécurité.

Nous vivons une 3^e vague avec des variants plus contagieux, des contaminations massives, un taux d'incidence supérieur à 500, des centaines de morts chaque jour, des services de réanimation engorgés.

Par ailleurs le bilan des contaminations présenté en CHSCT central est particulièrement alarmant à la DASCO avec plus de 1 000 agents Covid avérés depuis septembre, chiffres forcément inférieurs à la réalité puisque faisant uniquement état des situations remontées au service de médecine préventive lorsque accord de l'agent concerné.

(Ne pas hésiter ici à faire état de vos situations concrètes de travail : nombre d'agents ou d'usagers infectés, nombre de classes fermées, impossibilité de distanciation, nettoyage insuffisant et de l'anxiété et/ou de la peur suscitée par cette situation, etc...).

Nous ajoutons qu'outre la protection de notre santé et de celle des usagers, il est de notre responsabilité de citoyen-ne-s de tout faire pour enrayer la pandémie (en télétravaillant, en désengorgeant les sites de travail et les transports en commun).

Nous transmettons cet exercice de droit de retrait aux représentant-e-s des personnels du CHSCT, aux organisations syndicales représentatives.

Signatures des agent-e-s :.... »

Prenez contact avec nos représentants SUPAP-FSU au CHSCT de la DASCO :

mehdi.dehmani@paris.fr cellier75013@free.fr

Paris, le 26 mars 2021

Portable SUPAP-FSU DASCO : 06 46 36 93 97

Mail SUPAP-FSU DASCO : supapfsudasco@gmail.com

Blog internet du syndicat : <http://www.supap-fsu.org>